

Evaluation du SCoT

AXE 3 : Mettre en œuvre l'évolution du modèle de développement urbain

Synthèse - Comité syndical 10 mai 2021









Introduction

M. Victor DUDRET, Président du Syndicat mixte du SCoT du Grand Pau



Entretiens auprès d'élus du SCoT

Analyse quantitative

Analyse qualitative

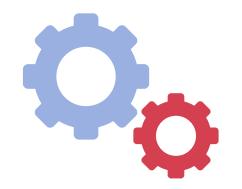
Commission urbanisme

1 atelier thématique Stratégie urbaine / Qualité urbaine 23 mars 2021 Axe 3 2 avril 2021









Une définition sur des critères historiques et fonctionnels



Une définition des centralités à poursuivre dans le Coeur de Pays

Des centralités traduites dans les PLUi (zonage, OAP sectorielles et thématiques..)

Petites villes de demain, une opportunité pour renforcer les centralités

Des études d'aménagement sur les centralités

La centralité, un moyen d'expliquer les choix de développement aux habitants



Priorisation du dylpt



Un réinvestissement urbain favorisé dans les PLUi (définition des potentiels en réinvestissement, objectifs dans la production de logements)

Un recentrage du développement autour des bourgs visant à minimiser le développement des hameaux

Un phasage des zones à urbaniser

Pour une approche partagée du réinvestissement urbain



Des contraintes (relief, périmètres agricoles...) ne permettant pas toujours un développement autour du bourg





Qualité urbaine





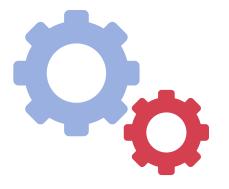


Une généralisation des OAP sectorielles qui favorisent une vision d'ensemble et des aménagements qualitatifs



Un épaississement urbain soucieux de la proximité aux transports en commun dans le Cœur de Pays

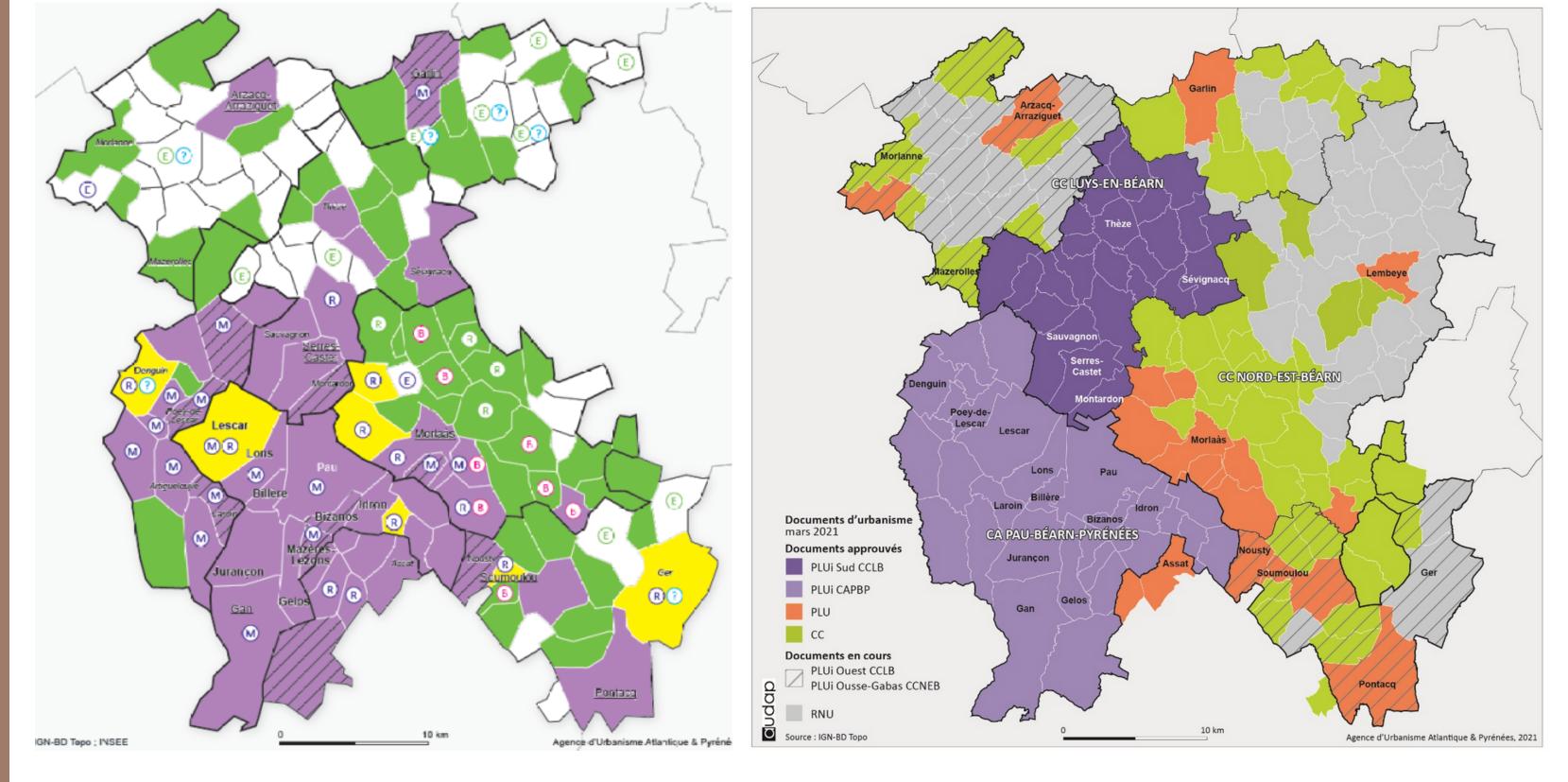
Des OAP hétérogènes, dont le niveau de précision peut parfois pénaliser l'aménagement



L'OAP, un outil de concertation et de sensibilisation à la qualité urbaine

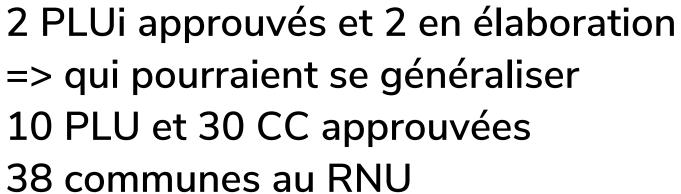
Guide méthodologique d'aménagement en milieu rural

Documents Vurbanisme







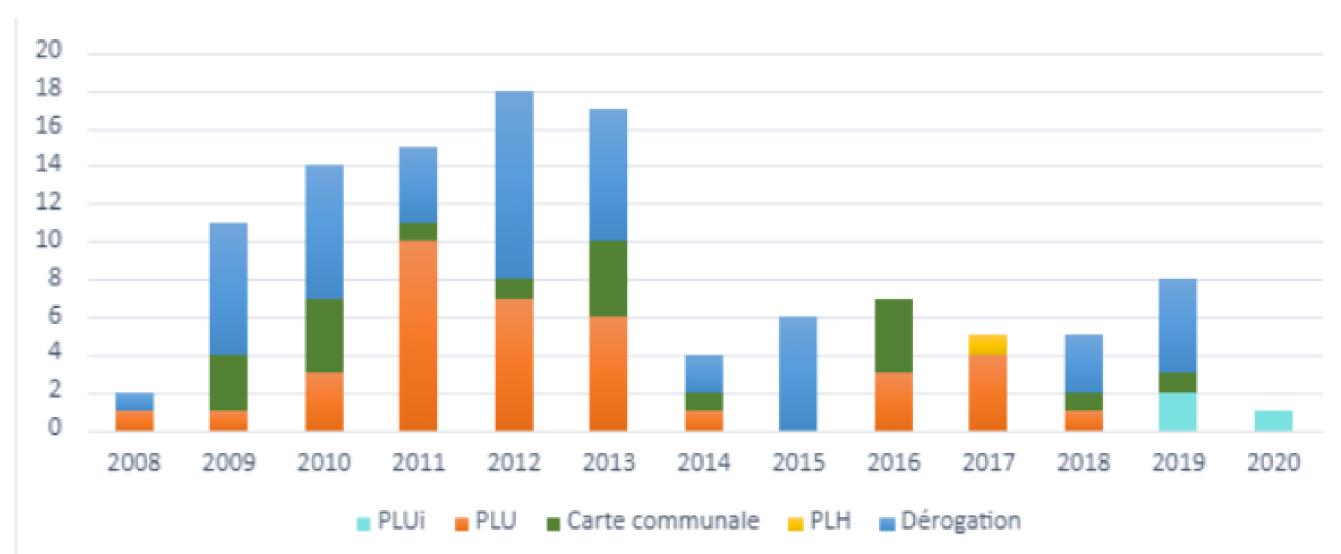


Une restructuration des intercommunalités, avec une prise de compétence urbanisme

Documents d'urbanisme

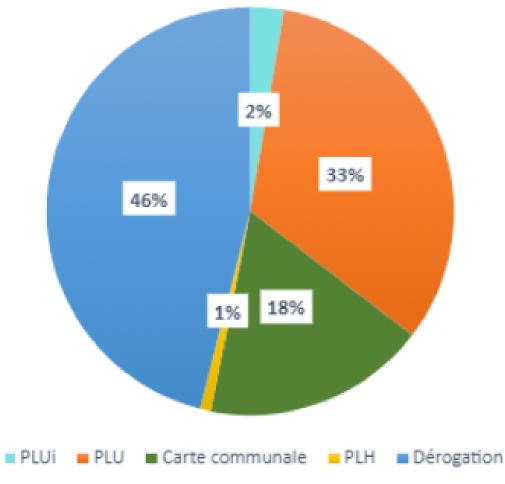






113 avis émis par le SMGP

Un cadre d'intervention défini pour accompagner la mise en compatibilité



Stratégie foncière

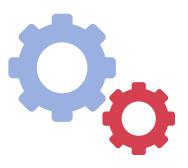




Des outils mobilisés par les communes : droit de préemption urbain, EPFL, Organisme de Foncier Solidaire



Absence de stratégie foncière globale



Objectif d'une feuille de route habitat pour mieux articuler l'outil EPFL à la politique PLH







Un doublement global de la densité résidentielle

Un renforcement de densités dans les PLUI, favorisé par le SCoT

Un renforcement possible des densités près des lignes BHNS et de la gare de Pau



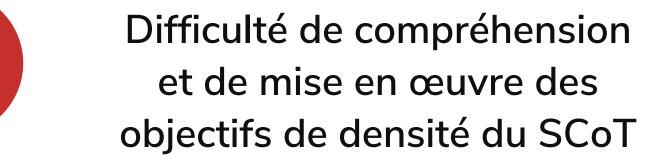
Seul le Cœur de pays et certaines polarités atteignent les objectifs du SCoT

Fourchette de densité basse et grandes amplitudes

Halte ferroviaire Lescar non considérée







La densité pas toujours synonyme de qualité urbaine



Une division par deux de la consommation foncière

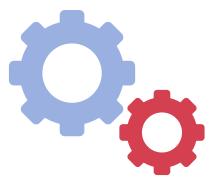


Des documents d'urbanisme qui s'inscrivent dans une réduction de la consommation foncière

Une consommation foncière dédié au dvlpt économique en phase avec les objectifs du SCoT



Une consommation foncière à interroger au vu des dynamiques démographiques et de l'emploi et de la production de logements



Une consommation foncière divisée par deux pour le résidentiel et le commercial : qui tend vers l'objectif du **SCoT**









Intérêt du recentrage et priorisation



Effort conséquent en matière de réduction de la consommation foncière



Dépasser la logique chiffrée de la densité pour une approche plus qualitative



Une montée en puissance des intercommunalités/ Urbanisme : à conforter en terme de stratégie foncière



Des documents d'urbanisme qui évoluent et tendent vers un urbanisme de projet

Conclusion



